



Recommandation accordant une allocation supplémentaire à l'exécutif syndical 2023-2024
adoptée lors de l'assemblée générale tenue le 17 mai 2023

Extrait conforme et certifié

Attendu la lourdeur de la tâche attendue à l'exécutif syndical 23-24;
Attendu les négociations 2023 qui battront leur plein;
Attendu l'arrivée de nouvelles personnes à la direction;
Attendu le suivi nécessaire des ressources enseignantes;
Attendu qu'il n'est pas prévu d'augmenter les cotisations syndicales, mais de faire des choix budgétaires;
Attendu l'augmentation du nombre de délégués-es aux instances de la FNEEQ ;
Attendu le surplus cumulé au 30 juin 2022.

Il a été résolu à l'unanimité lors de l'assemblée générale tenue le 17 mai 2023 :

- De prévoir un poste budgétaire spécial au budget 2023-24 du syndicat à la hauteur d'un maximum de 23 300 \$ pour augmenter le dégrèvement de l'exécutif syndical afin de permettre de faire passer le dégrèvement total de 3,35 ETC à 3,6 ETC.
- Advenant un budget déficitaire, le montant sera pris à même le surplus cumulé.

Chantal Lamarre
Secrétaire
Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve